

The

Thunderbirds



BIOGRAPHIE

Après 3 ans d'expérience sur scène et en studio, 4 musiciens de la région de Namur lancent un nouveau projet : **The Thunderbirds**

Un EP 3 titres studio, un Show rock et énergique, des compositions originales, voici les armes des Thunderbirds pour bousculer la scène belge.

LE GROUPE

- **Greg** - Guitare / Chant Lead
Grégory Desmet, Dhuy
- **Bastoch** – Guitare / Chant
Bertrand Van Breedam, Namur
- **Dos** - Basse / Chant
Filipe Dos Santos Mendes, Namur
- **Olivier** - Batterie
Olivier Adam, Couthuin

FICHE TECHNIQUE THE THUNDERBIRDS

LES MUSICIENS

Greg	Chant (Lead) et Guitare électrique 1
Bastoch	Chant (Backing) et Guitare électrique 2
Dos	Chant (Backing) et Basse
Olivier	Batterie

LA TECHNIQUE

Olivier ADAM	Sonorisation	+32(0)499 53 01 28
Aurélien CANARD	Ingé-son	+32(0)485 93 36 34

Pour toutes informations ou adaptations majeures de la fiche technique, veuillez contacter l'un des membres selon son domaine d'activité.

PLAN DE SCÈNE

Patch

Tranche Instrument Capteur Insert

1. Grosse Caisse	D112/Beta52/e602 Comp/Gate
2. Caisse Claire	SM57 Comp/Gate
3. Charley	SM81/SE391
4. Tom Grave	SM57/e604 Gate
5. Tom Medium	SM57/e604 Gate
6. OH L (Jardin)	SM81/C451
7. OH R (Cours)	SM81/C451
8. Basse	DI Comp
9. Guitare 1	SM57/e609
10. Guitare 2	SM57/e609
11. Chant (Backing)	SM58A Comp
12. Chant (Backing)	SM58A Comp
13. Chant (Lead)	SM58A Comp

Régie

- 1 console de mixage professionnelle 16 entrées minimum de type MIDAS, ALLEN&HEATH, SOUNDCRAFT, YAMAHA, analogique ou numérique.
- 6 départs auxiliaires : 4 pré et 2 post.
- 2 canaux EQ graphique 1/3 d'octave de type KT, APEX, BSS, Dbx ...pour la façade.
- 4 canaux EQ graphique 1/3 d'octave de type KT, APEX, BSS, Dbx ...pour les retours.
- 1 SPX990, M-One ...
- 1 D-Two ...

La régie devra se trouver face à la scène, la plus proche possible de l'axe central et à une distance de 2/3 de la zone occupée par le public.

Eclairage

- Matériel de base d'éclairage de scène type PAR64 sur pieds ou en structure avec un minimum de 8.
- Machine à fumée.
- Pendrillons noirs en arrière scène.

Aménagement scénique

- 3 retours de scène de même modèle en avant de scène sur 3 circuits
- 1 circuit pour les in-ears du batteur (in-ear fournis).
- 2 multi prises 220V 16A avec prise de terre en fond de scène à jardin et à cours.

PAS DE BEHRINGER

Si nécessaire une société de sonorisation compétente avec laquelle nous avons l'habitude de travailler peut vous être conseillée.

Le groupe possède également le matériel nécessaire pour les petites prestations que nous vous proposons sur devis.

Ce matériel comprend :

- la sono de façade : PS15 NEXO et Sub LS1200 + Ampli Crown MA3600 VZ
- la table de mixage et rack d'effets : Allen-Heat + rack DBX (compresseur/gate + Eq)
- retours de scène : 4X ART 300 RCF + Amplis Crest
- les in-ears du batteur + ampli casque
- l'ensemble du câblage et multipaires
- le matériel d'éclairage et structures : PAR 64, Lyres, fumigène, pendrions noirs, ...

Si le groupe doit fournir le matériel technique, il est indispensable de mettre à disposition un minimum de 4 circuits 220V 16A ou un boîtier fournissant du 380V triphasé.

CONTACTS

Booking :

Grégory DESMET
+32(0)496 84 69 59
booking@thethunderbirds.be

Ingé Son :

Aurélien CANARD
+32(0)485 98 36 34
aurelien.canard@gmail.com

Site officiel du groupe :

<http://www.thethunderbirds.be>

Espace Myspace :

<http://www.myspace.com/thethunderbirdsband>

The
Thunderbirds

Au plaisir de vous rencontrer, à bientôt...

The
Thunderbirds

Date :/...../20....

CONTRAT THE THUNDERBIRDS

Exemplaire pour l'organisateur

Je soussigné....., organisateur et/ou responsable,

engage le groupe «The Thunderbirds » pour une prestation le.....

Le concert aura lieu à :
.....

Le début du concert est fixé à..... Pour une durée de
Le montant de la prestation est fixé à(lettres) euros.

Ce montant ne comprend pas le matériel de sonorisation et d'éclairage.

Si nécessaire, le groupe possède le matériel nécessaire pour les concerts.

Les renseignements à ce sujet sont dans la rubrique « fiche technique ».

Le groupe se réserve le droit de demander un supplément si il doit fournir le matériel, un contrat spécifique au matériel sera alors signé par les deux parties.

L'organisateur, en signant ce présent contrat s'engage à :

- Etre présent sur place afin d'accueillir le groupe au moins une heure avant le concert.
- Rendre l'endroit de la prestation accessible au groupe minimum une heure avant le concert afin de monter le matériel et réaliser une balance avec les responsables de la technique.
- Prévoir au minimum 2 places de parking à proximité de l'entrée du site du concert.
- Prévoir un accès facile par l'arrière de la scène afin d'installer en toute sécurité et rapidement le matériel nécessaire au groupe.
- Prévoir au minimum 6 « pass » d'accès au site pour les membres du groupe et de la technique.
- Prévoir le matériel son, lumière et électrique conformément à la fiche technique (sur demande).
- Prévoir des boissons/repas pour les membres du groupe, soit : 4 musiciens et 2 techniciens.
- Autoriser le groupe à vendre sur place des articles de merchandising (T-Short, CD,)
- En cas de prestation à l'extérieure, prévoir une structure capable d'abriter les musiciens ainsi que leur matériel, en toute sécurité.

- Honorer le montant du contrat à la fin de la prestation ou, avec l'accord du groupe, verser le montant sur le compte N : Au nom de....., avec la date et l'endroit du concert en communication
- En cas de matériel de sonorisation et/ou instruments disponibles sur place pour le concert, l'organisateur s'engage à donner au groupe toutes les informations nécessaires à ce sujet (marque, modèle, configuration, puissance, disposition,.....).Une liste détaillées et écrite devra nous être envoyée par mail ou poste quelques jours avant le concert.
Si nécessaire, le groupe prendra contact avec les responsables de la technique.
- Le groupe se réserve le droit de refuser le matériel disponible au cas ou celui-ci ne permettrait pas aux musiciens de jouer dans de bonnes conditions.
- Si le groupe constate à son arrivée sur place que le matériel ne correspond pas à la fiche technique du présent contrat ou, si il n'y a pas du tout de matériel à notre disposition, le groupe se réserve le droit d'annuler sa prestation et, dans ce cas de figure, une indemnité forfaitaire de 100 euros (cent euros) sera réclamée à titre de frais de déplacement.
- En signant ce présent contrat, l'organisateur de ce concert déclare avoir souscrit les assurances nécessaires au bon déroulement du concert. Ces assurances devront impérativement couvrir non seulement les membres du groupe en cas d'accidents mais également couvrir l'ensemble des personnes (public, techniciens, organisateurs,...) se trouvant sur le lieu de concert.
- The Thunderbirds ne sera en aucun cas tenus responsable en cas d'incidents ou d'accidents survenus avant, pendant ou après leur prestation du jour. Le groupe décline toutes responsabilités en cas de problème, quel qu'il soit.
- L'organisateur déclare avoir prit toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser les lieux du concert, tant en matériel (barrière, extincteur,...) que humain (service d'ordre professionnel) afin de permettre aux musiciens de prêter leur concert, monter et démonter leur matériel en toute sécurité.
- Une fois signé, en cas d'annulation de ce présent contrat, le groupe se réserve le droit de demander des dédommagements et, au minimum 50% du montant de ce contrat.
- En cas de détérioration du matériel des musiciens sur le site du concert seul l'organisateur en sera tenu responsable financièrement.

Pour tous renseignements techniques et contacts concerts :

Grégory DESMET
 booking@thethunderbirds.be
 GSM : +32(0)496 84 69 59

Pour tous renseignements concernant le groupe :

<http://www.thethunderbirds.be>

.....
POUR ACCORD, SIGNATURE ORGANISATEUR :

POUR «THE THUNDERBIRDS» :

NOM, PRÉNOM :

GRÉGORY DESMET

.....

GSM :

Date :/...../20....



CONTRAT THE THUNDERBIRDS

Exemplaire à renvoyer signé à
Grégory DESMET - Rue de Rhion,20 5310 DHUY

Je soussigné....., organisateur et/ou responsable,

engage le groupe «The Thunderbirds » pour une prestation le.....

Le concert aura lieu à :
.....

Le début du concert est fixé à..... Pour une durée de
Le montant de la prestation est fixé à(lettres) euros.

Ce montant ne comprend pas le matériel de sonorisation et d'éclairage.

Si nécessaire, le groupe possède le matériel nécessaire pour les concerts.

Les renseignements à ce sujet sont dans la rubrique « fiche technique ».

Le groupe se réserve le droit de demander un supplément si il doit fournir le matériel, un contrat spécifique au matériel sera alors signé par les deux parties.

L'organisateur, en signant ce présent contrat s'engage à :

- Etre présent sur place afin d'accueillir le groupe au moins une heure avant le concert.
- Rendre l'endroit de la prestation accessible au groupe minimum une heure avant le concert afin de monter le matériel et réaliser une balance avec les responsables de la technique.
- Prévoir au minimum 2 places de parking à proximité de l'entrée du site du concert.
- Prévoir un accès facile par l'arrière de la scène afin d'installer en toute sécurité et rapidement le matériel nécessaire au groupe.
- Prévoir au minimum 6 « pass » d'accès au site pour les membres du groupe et de la technique.
- Prévoir le matériel son, lumière et électrique conformément à la fiche technique (sur demande).
- Prévoir des boissons/repas pour les membres du groupe, soit : 4 musiciens et 2 techniciens.
- Autoriser le groupe à vendre sur place des articles de merchandising (T-Short, CD,)
- En cas de prestation à l'extérieure, prévoir une structure capable d'abriter les musiciens ainsi que leur matériel, en toute sécurité.

- Honorer le montant du contrat à la fin de la prestation ou, avec l'accord du groupe, verser le montant sur le compte N : Au nom de....., avec la date et l'endroit du concert en communication
- En cas de matériel de sonorisation et/ou instruments disponibles sur place pour le concert, l'organisateur s'engage à donner au groupe toutes les informations nécessaires à ce sujet (marque, modèle, configuration, puissance, disposition,.....). Une liste détaillée et écrite devra nous être envoyée par mail ou poste quelques jours avant le concert.
Si nécessaire, le groupe prendra contact avec les responsables de la technique.
- Le groupe se réserve le droit de refuser le matériel disponible au cas où celui-ci ne permettrait pas aux musiciens de jouer dans de bonnes conditions.
- Si le groupe constate à son arrivée sur place que le matériel ne correspond pas à la fiche technique du présent contrat ou, si il n'y a pas du tout de matériel à notre disposition, le groupe se réserve le droit d'annuler sa prestation et, dans ce cas de figure, une indemnité forfaitaire de 100 euros (cent euros) sera réclamée à titre de frais de déplacement.
- En signant ce présent contrat, l'organisateur de ce concert déclare avoir souscrit les assurances nécessaires au bon déroulement du concert. Ces assurances devront impérativement couvrir non seulement les membres du groupe en cas d'accidents mais également couvrir l'ensemble des personnes (public, techniciens, organisateurs,...) se trouvant sur le lieu de concert.
- The Thunderbirds ne sera en aucun cas tenu responsable en cas d'incidents ou d'accidents survenus avant, pendant ou après leur prestation du jour. Le groupe décline toutes responsabilités en cas de problème, quel qu'il soit.
- L'organisateur déclare avoir pris toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser les lieux du concert, tant en matériel (barrière, extincteur,...) que humain (service d'ordre professionnel) afin de permettre aux musiciens de prêter leur concert, monter et démonter leur matériel en toute sécurité.
- Une fois signé, en cas d'annulation de ce présent contrat, le groupe se réserve le droit de demander des dédommagements et, au minimum 50% du montant de ce contrat.
- En cas de détérioration du matériel des musiciens sur le site du concert seul l'organisateur en sera tenu responsable financièrement.

Pour tous renseignements techniques et contacts concerts :

Grégory DESMET
 booking@thethunderbirds.be
 GSM : +32(0)496 84 69 59

Pour tous renseignements concernant le groupe :

<http://www.thethunderbirds.be>

.....
 POUR ACCORD, SIGNATURE ORGANISATEUR :

POUR «THE THUNDERBIRDS» :

NOM, PRÉNOM :

GRÉGORY DESMET

.....
 GSM :

.....